

RW/E02/2026/1812/17744/3

Lot 3

En raison de la présence d'une espèce protégée : interdiction temporaire d'exploitation du 1er mars au 31 juillet.
(exploitation = abattage, ébranchage mécanisé, débardage) Compte tenu de la présence de cloisonnements, la circulation des véhicules à moteur utilisés pour l'exploitation est permise uniquement sur ceux-ci. Dans le cas de l'utilisation d'une ébrancheuse, l'ébranchage se fera sur ces cloisonnements (Art 38 CGC).

Nombre d'arbres total	52	--
Volume grumes	35,755	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	35,755	m³
Cube moyen	688	dm³
Circonférence moyenne	92,308	cm
Surface de coupe	1,926	ha
Contact	HUBERT Pierre-François, 0477 990 884	--
Triage	Triage De Dalhem	--
Propriétaire	Forets Domaniales Du Cantonnem	--
Lieu(x)-dit(s)		--
Vente	Vente groupée du Cantonnement de Liège Lundi 05 octobre 2026 à 09:00 Salle Cité II - Rue A. Delville 140 à 4101 Jemeppe-sur-Meuse (SERAING)	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
55	1	
		0,236
65	5	
		1,645
75	7	
85	11	
		9,266
95	9	
105	11	
115	5	
		20,951
125	3	
		3,657
Total grumes	52	35,755
Houppiers/Taillis	-	